



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE DE CANNES  
DU 5 DECEMBRE 2016

Président du conseil portuaire de Cannes :  
M. Frank CHIKLI

Représentants du concessionnaire :  
M. Dominique IVALDI  
M. Michel CHEVILLON

Représentants du conseil municipal :  
Mme Catherine VOUILLON  
M. Christophe FIORENTINO

Représentant du personnel départemental chargé des ports :  
M. Francis LEVENEZ

Représentant du personnel du concessionnaire :  
M. Daniel GOMEZ

Représentants des usagers du port :  
-Usagers professionnels désignés par le président du Conseil départemental  
M. Thierry ARNAL  
M. Jacques FLORI  
M. Franck ARNAL

-Usagers professionnels désignés par le président de la Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur

Représentants du C.L.U.P.I.P.P. :  
M. Roger BEN SOUSSAN  
M. Jean-Claude SAURIN

Représentant des pêcheurs :  
M. Jean-Michel DANI

Étaient également présents :

Représentants de la CCINCA :

M. Franck DOSNE  
M. François GILLET  
M. Eric THURIES  
M. Stéphane ATTALI

Représentants du CD06 :

M. Marc JAVAL  
M. Éric NOBIZÉ  
Mme Corinne LEON  
Mme Paola DI FRANCO

M. CHIKLI ouvre la séance et salue les nouveaux représentants de la CCINCA.

### **I QUORUM DU CONSEIL PORTUAIRE**

M. CHIKLI : le quorum étant atteint (13 membres présents), la séance peut commencer.  
Il passe la parole à M. GILLET.

### **II POINT SUR LES ACTIVITES au 30 septembre 2016 (cf brochure p. 4 et suiv.)**

M. GILLET présente le bilan des activités au 30 septembre 2016 :

- croisière : 304 715 passagers soit une progression de 11 % par rapport à 2015
- côtiers : 327 198 passagers en légère baisse
- plaisance et yachting : 87 361 nuitées de passage (+ 8,8 % 2016/2015).

L'activité, malgré les événements de l'été 2016, est globalement en hausse par rapport au réalisé 2015 mais en baisse par rapport au BP 2016. Un nouveau salon est accueilli sur le port depuis le mois de juin 2016 « Cannes Collection ». Le fait de faire sortir les yachts du port pour certaines grandes manifestations (MIPIM, CANNES LIONS, CANNES COLLECTION), implique le départ de certains navires qui ne reviennent pas au port

### **III POINT SUR LES TRAVAUX (cf détail brochure p.7 et suiv.)**

#### **III-1 ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DIGUE DU LARGE (cf détail brochure p.7 et suiv.)**

M. ATTALI assure la présentation.

Un premier point est fait par M. GILLET concernant l'état d'avancement des études sur le renforcement de la **digue du Large**.

Maîtrise d'œuvre a été confiée au Groupe EGIS Ports/Durochat.

Maitres d'ouvrages : CCINCA et la Ville de Cannes

Le projet est dans la phase étude conception depuis le mois de septembre 2015. Les demandes d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau, ont été faites en septembre 2016, tant pour les travaux de la digue que pour les travaux liés à la ZMEL (zone de mouillages et d'équipements légers).

Début 2017 : lancement de l'enquête publique. Si les conclusions sont positives, l'appel d'offres sera lancé et les travaux seront alors effectués en 3 tranches (d'octobre à avril sur 2018/2021).

Concernant la phase travaux, il a été demandé au maître d'œuvre de limiter au maximum les contraintes sur l'exploitation du port.

M. FIORENTINO tient à souligner que la mise en place de la ZMEL soumettra les navires à des règles précises.

M. ATTALI précise que le projet de ZMEL a été proposé au titre du contrat de Baie.

M. FIORENTINO demande à M. DANI si les pêcheurs ont bien été informés du périmètre ZMEL.

M. DANI confirme qu'il va rencontrer l'élue de la Ville de Cannes (Mme BRUNETEAU) à ce sujet.

M. ATTALI indique que les membres du conseil portuaire sont tenus de formuler un avis formel sur l'avancement des travaux de la digue qui vient d'être porté à leur connaissance.

### **VOTE SUR LE PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA DIGUE AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE**

#### **III-2 AUTRES TRAVAUX (cf détail brochure p8 et suiv.)**

Concernant les autres travaux programmés sur 2016, sont cités :

- Les sanitaires Pantiero (permis de construire obtenu le 21/11) début des travaux après la saison 2017 (octobre /novembre) (durée 8 mois)
- La poursuite de la mise aux normes des équipements portuaires.
- Zone commerce et billetteries côtiers (réaménagement des accès) début des travaux janvier 2017
- Gare maritime : création d'espace multifonctions et espace traiteur (poursuite des travaux janvier 2017)
- Le remplacement du matériel de gestion des accès (QR Code) et vidéosurveillance
- Parking Pantiero (début 2017) :
  - o le remplacement du matériel péager (barrières, caisses automatiques, intelligence)
  - o la couverture des 4 sorties piétonnes, la rénovation des peintures du 1er sous-sol (sols, murs, plafonds), la refonte de la signalétique intérieure du parking, et le remplacement du monte PMR qui est devenu obsolète seront traités dans un projet global ultérieurement.

M. DANI questionne au sujet de l'avancement du projet pour les caissons des pêcheurs. Il y a 2 nouveaux pêcheurs qui ont demandé des caissons.

M. GILLET indique qu'un point sera fait avec les pêcheurs.

M. DOSNE ajoute qu'il y a un problème dans la répartition des caissons, car certains pêcheurs en ont plusieurs et d'autres moins. Un inventaire du contenu des caissons sera dressé avec les pêcheurs pour vérifier l'utilisation et permettre de trouver des solutions.

M. FIORENTINO indique que ce sujet sera revu avec les pêcheurs, cependant il tient à souligner que la zone dédiée aux pêcheurs est très sale.

M. DANI répond qu'un premier nettoyage et enlèvement d'objets n'ayant pas lieu d'y être, a été fait. Cependant, il rappelle qu'il avait été demandé de pouvoir fermer l'accès à la zone, car des encombrants et objets divers (frigos...) sont retrouvés sur leur secteur. De plus, au niveau de la vidéosurveillance, cette zone n'est pas couverte.

M. FIORENTINO souligne que dans tous les ports, les zones pêcheurs sont entretenues et demeurent ouvertes au public car elles font partie de la vie du port.

M. FIORENTINO rappelle que concernant l'étal à poissons, cela a déjà été discuté en mairie, ce point sera revu. Par contre, pour l'aménagement du lieu, cela est lié au projet municipal de réaménagement des allées.

Ce dossier est en cours d'examen, une rencontre est prévue avec les pêcheurs.

Le point sur les travaux étant achevé, M. GILLET passe la parole à M. THURIES.

#### **IV – BUDGET – TARIFS ET INVESTISSEMENTS (cf p.10 et suivantes)**

M. THURIES rappelle que l'examen des budgets porte sur le budget rectifié 2016 ainsi que sur les propositions 2017.

##### **IV – 1 ANNEE 2016**

##### **IV-1-1 Investissements en cours (cf détail page 10 brochure)**

Sur le réalisé 2016, le montant total des investissements en cours s'élève à 2 473 000 €.

##### **IV-1-2 Budget rectifié 2016 (cf détail page 11 et suivantes brochure)**

Produits (détail page 12)

- produits générés par l'activité : 14 555 150 € + 1 % sur un an

Constat d'une hausse de la croisière avec + 144 698 € et de la plaisance, + 52 710 € par rapport à 2015.

Charges (détail page 13)

- charges de fonctionnement : 10 297 740 €
- Fonds de roulement : 7 313 053 €
- Capacité d'autofinancement : 4 638 410 €.

M. CHIKLI remercie pour cette présentation et souligne les bons résultats d'exploitation du port. Il soumet au vote le budget rectifié 2016

#### **VOTE SUR LE BUDGET RECTIFIE 2016**

#### **AVIS FAVORABLE A L'UNAMITE DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE**

##### **IV-2 ANNEE 2017**

##### **IV-2- 1 – Propositions tarifaires 2017 (cf détail page 18 brochure)**

Comme annoncé, il n'y a pas de hausse pour 2016 concernant les tarifs croisière – côtiers – commerce.

Une augmentation en moyenne de + 1,5 % pour la réparation navale.

Autres tarifs : M. GILLET poursuit la présentation,

- domanial : + 2 %
- parking + 0.1 € H2 et H3 et + 1% abonnés
- Fluides : pas de hausse
- Plaisance – passage : + 1 %
- Abonnés (anciens contrats) + 1 % (lissage) et remises pour <8m et >8m (cf détail brochure)
- Yachting : + 2 %

*(détail en page 18 de la brochure)*

M. GILLET souligne qu'au niveau du domanial, la taxe déchets impactera à hauteur de 30 000 à 70 000 € le budget du port. Ce montant est dû à l'importante quantité de déchets générée lors des grandes manifestations sur le port.

M. THURIES ajoute qu'une réforme est en cours concernant l'impôt sur les sociétés et les CCI risquent d'y être assujetties. Dans ce cas, le budget du port sera également impacté par ce prélèvement. Une information sera faite ultérieurement selon l'avancement du sujet.

Aucune autre question n'étant soulevée, M. CHIKLI soumet au vote le point « propositions tarifaires ».

#### **VOTE SUR LES PROPOSITIONS TARIFAIRES 2017 AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE**

#### **IV-2- 2 – Investissements 2017 (cf détail page 19 brochure)**

M. GILLET présente les investissements prévus pour un montant global de 2 408 000 €.

Aucune question n'est posée.

#### **IV-2- 3 – Budget prévisionnel 2017 (cf détail pages 20 et suivantes de la brochure)**

Les prévisions en termes d'activité sont optimistes.

M. THURIES continue la présentation en détaillant les prévisions budgétaires :

- produits	15 490 394 €
- charges	10 477 374 € (hors dotation)
- total charges	14 918 374 €
- résultat net	572 020 €
- capacité d'autofinancement	4 853 020 €
- fonds de roulement	9 599 073 €.

M. CHIKLI félicite pour ces résultats plus qu'encourageants.

M. ATTALI indique que la Ville finance à hauteur de 10 M€ et la CCI à hauteur de 20 M€ les travaux de la digue

M. CHIKLI passe au vote du budget prévisionnel 2017

**VOTE SUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2017**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE**

**V – EXAMENS REGLEMENTAIRES (néant)**

**VI – INFORMATIONS DIVERSES**

**VII – QUESTIONS DIVERSES**

Aucune autre question n'étant soulevée,

M. DOSNE fait un rapide rappel de l'état du dossier lié au contentieux avec Reed Expositions.

Il remercie le conseil départemental pour le travail accompli depuis de nombreuses années au titre de la concession du port de Cannes qui sera transféré à la Ville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

M. CHIKLI remercie également l'ensemble des équipes du service des ports qui ont œuvré pour le port de Cannes en particulier. Il indique qu'une délibération sera rapidement prise par la Ville pour constituer un nouveau conseil portuaire.

M. CHIKLI remercie les participants et clôt la séance à 16h30.

**Frank CHIKLI**  
**Conseiller départemental des Alpes-Maritimes**  
**Président du conseil portuaire de Cannes**

